

Liste tarifaire du Canada

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
	routier, d'un poids n'excédant pas 680 kg		
8708.50.39	Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission : Autres	6 %	A
8708.50.81	Parties de ponts avec différentiel : Pour être installés dans des véhicules automobiles conçus pour le transport et l'entreposage de matériel et de préparations de médecine vétérinaire; Demi-arbes et arbes d'entraînement pour les tracteurs des nos tarifaires 8701.10.10, 8701.30.00 ou 8701.90.90; Parties et accessoires devant servir à la fabrication de voitures de lutte contre l'incendie	En fr.	A
8708.50.89	Parties de ponts avec différentiel : Autres	6 %	A
8708.50.91	Autres : Pour les tracteurs des nos tarifaires 8701.10.10, 8701.30.00 ou 8701.90.90	En fr.	A
8708.50.99	Autres : Autres	6 %	A
8708.70.11	Roues : Pour les tracteurs des nos tarifaires 8701.10.10, 8701.30.00 ou 8701.90.90	En fr.	A
8708.70.19	Roues : Autres	6 %	A
8708.70.21	Parties et accessoires : Sections de jons de verrouillage et de jantes, en fer ou en acier laminé à chaud, devant servir à la fabrication des jantes de roues; Pour les tracteurs des nos tarifaires 8701.10.10, 8701.30.00 ou 8701.90.90	En fr.	A
8708.70.29	Parties et accessoires : Autres	6 %	A
8708.80.11	Jambes de force McPherson : Devant servir à la fabrication de véhicules utilitaires utilisés en dehors du réseau routier, d'un poids n'excédant pas 680 kg	En fr.	A
8708.80.19	Jambes de force McPherson : Autres	6 %	A
8708.80.20	Assemblages d'amortisseurs à ressort devant servir à la fabrication de véhicules utilitaires utilisés en dehors du réseau routier, d'un poids n'excédant pas	En fr.	A